

L'École des Arts et Métiers

au

château de Compiègne

(1800 - 1806)

Michel MIGNOT

Dans le récent et superbe ouvrage *Compiègne, racines et avenir*¹, véritable encyclopédie sur Compiègne, un chapitre est à juste titre consacré à l'Université de Technologie de Compiègne, l'UTC. Dès l'introduction, avec une grande élégance historique, sont fort bien résumées les lointaines origines compiégnaises de cette institution moderne et innovante, qui fait aujourd'hui le renom international de la ville, sa vocation de pôle technologique de niveau mondial. Il est fait explicitement référence à l'École des Arts & Métiers venue de Liancourt et installée au château de Compiègne de 1800 à 1806. L'auteur conclut : « Malheureusement Compiègne ne garde pas longtemps ce privilège. En 1806, l'école est transférée à Châlons-sur-Marne, avant d'essaimer dans toute la France et à Paris en 1912. Plus d'un siècle et demi plus tard, Compiègne prend sa revanche en fondant son université de technologie inspirée du célèbre «Massachusetts Institute of Technology» (le MIT), qui avait lui-même pris exemple de l'école des Arts et Métiers. Ainsi la boucle est bouclée après moult

détours dans le temps et dans l'espace ! »²

La « boucle est bouclée », certes ; mais ses débuts, au-delà de cet excellent passage restent encore à préciser, à détailler, voire à valoriser dans un chapitre spécifique, prenant légitimement sa place dans l'histoire de Compiègne au tout début du XIX^e siècle. Cette création est bien évoquée à la fin du développement sur la décennie révolutionnaire, où l'on annonce, « au bénéfice de la ville sous le Consulat le transfert de l'École Nationale de Liancourt, ancêtre de l'école des Arts et Métiers dans les locaux du château de Compiègne »³. Mais le chapitre consacré au XIX^e n'en souffle mot : « le château royal abandonné lors de la Révolution retrouve son faste avec Napoléon »⁴ et celui sur le Palais n'y fait qu'une rapide allusion plutôt péjorative : « comme les autres résidences royales, Compiègne traverse la Révolution en étant affectée à un autre usage qui n'était pas le sien, devenant un temps Prytanée militaire dont les salles d'enseignement occupèrent les appartements royaux. [...] L'on doit à Napoléon 1^{er} de

réhabiliter l'édifice et de le remettre en état d'être habité »⁵.

Et pourtant ! Le château a bien été « habité » et « conservé », de 1800 à 1806, par 500 élèves annuellement, pratiquement tous en grande difficulté sociale, « boursiers » bénéficiant d'un enseignement moderne particulièrement innovant, véritable laboratoire et ascenseur social encore inégalé à ce jour, ayant donné des résultats remarquables pour beaucoup de jeunes gens, malgré de fortes contraintes notamment budgétaires. Ce séjour de près de sept années peut être jugé moins prestigieux que les autres. Mais, il a existé ! C'est même sans doute le plus long de l'histoire du château, d'une durée supérieure à celles cumulées de toutes les autres utilisations effectives, royales et impériales, avant sa remarquable affectation actuelle en Musée national. Cette période fait bien partie de l'histoire de Compiègne et constitue un élément majeur de celle de l'École des Arts et Métiers, Paris Tech d'aujourd'hui : cette recherche se veut donc une contribution à sa meilleure connaissance tant pour la ville que pour l'école⁶.

Une école à Liancourt, qui recherche un meilleur lieu d'accueil

Les 300 à 400 élèves de l'École nationale de Liancourt étaient installés, depuis le 8 juin 1795, au château réquisitionné par la Convention, ancienne propriété de Larochevoucauld, duc de Liancourt, parti en émigration au lendemain du 10 août 1792.



LAROCHEVOUGAULD-LIANCOURT
Fondateur des Écoles d'Arts et Métiers.

L'établissement provenait de la fusion de l'école de la ferme de la Montagne de Liancourt et des écoles parisiennes de Popincourt et de Mars, au prieuré Saint-Martin. Un rapport préalable à ce regroupement avait fait l'éloge de l'École des Enfants de l'Armée, installée à la ferme de la Montagne et créée par le duc de Liancourt : « Cet institut simple et modeste, peu connu peut-être parce qu'il est utile et que le bien s'y fait sans éclat ni ostentation ».

L'École des Enfants de l'Armée avait été créée par ordonnance royale de Louis XVI, le 16 août 1786. Elle renforçait et officialisait l'œuvre pionnière du duc de Liancourt, grand seigneur philanthrope, qui avait fondé, en 1780, une première école pour les enfants pauvres de son régiment de dragons. Dans ces établissements précu-

seurs, le duc commença à mettre en application un nouveau concept d'enseignement technique, fondé sur la complémentarité entre la théorie et la pratique, l'habileté de la main et l'intelligence de la science.

C'est pourquoi les ingénieurs des arts font remonter leur création en 1780 à la ferme de la Montagne de Liancourt, considérant le duc de Larochevoucauld comme leur « père fondateur ». Ce berceau de l'école a d'ailleurs été réhabilité en 1979 par la Fondation des Arts et Métiers, devenue propriétaire de la ferme de la Montagne. C'est actuellement le centre historique Arts et Métiers de Liancourt, doté d'un musée et d'un centre d'archives, d'ateliers pédagogiques de plus en plus fréquentés par des scolaires.

Revenons à l'école nationale de Liancourt en 1795. Dès le 18 juin, la Convention y nomma, un excellent et dévoué directeur, Pierre Crouzet, pour « former soit de bons artisans soit de bons militaires... et même des cultivateurs qui doivent au moins savoir l'arpentage ».

Cependant l'école ne fonctionnait pas dans de bonnes conditions au château de Liancourt, disposant de très faibles moyens financiers et du fait de

l'insalubrité des locaux, occasionnée par les bassins du parc : ils faisaient jadis l'ornement et le joyau du château, mais, faute d'entretien, étaient maintenant remplis d'eaux croupies, déclenchant périodiquement des fièvres malignes dont souffraient maîtres et élèves. Plus aérée, la ferme de la Montagne servait alors d'infirmerie. Dès la fin 1798 et en 1799, le directeur Crouzet ne cessa de demander le transfert de l'école en un autre lieu.

À Compiègne, un château en recherche d'utilisation de sauvegarde

Pendant ce temps, l'ancien château royal de Compiègne, pratiquement neuf, était vide et disponible. En 1788, le « grand projet » de l'architecte Ange-Jacques Gabriel, commencé par Louis XV en 1771, s'achevait sous le règne de Louis XVI, qui compléta la décoration intérieure et ordonna l'ameublement des grands appartements, poursuivi sous la Révolution, jusqu'en août 1792. Au lendemain de la suspension du roi, à la suite de l'insurrection parisienne du 10 août 1792, les scellés furent apposés sur le « ci-devant



La ferme de La Montagne à Liancourt

château », bien de la Liste Civile, dont la gestion et la liquidation furent confiées au ministère de l'Intérieur.

En 1793-1794, des malades et des blessés de l'Armée du Nord furent temporairement hébergés au château, lors de leur passage à Compiègne. De 1793 à 1795, la belle salle des gardes fut aménagée pour les séances de la Société populaire, club des Jacobins de Compiègne⁷, et l'usage perdura pour les fêtes civiques sous le Directoire. La cour d'honneur, côté ville, fut utilisée aussi comme marché, de décembre 1795 à mars 1796. Quant au mobilier, après un inventaire début 1795, il fut mis en vente du 20 mai au 13 septembre 1795.

En 1796, la municipalité de Compiègne, s'inspirant de l'exemple de Fontainebleau, proposa en vain d'utiliser le château lors de la création de l'École Centrale du département de l'Oise, mais cet établissement d'enseignement secondaire fut finalement attribué à Beauvais.

Le parc était dévasté et le château lui-même très menacé, faute d'utilisation pérenne. Peu s'en fallut qu'il ne fût saccagé pierre à pierre, comme le « petit château » contigu, des soumissions ayant déjà été faites par des démolisseurs⁸.

Juin 1800 : choix du transfert de l'École de Liancourt au château de Compiègne

À la suite des demandes de Pierre Crouzet de transfert de l'École hors de Liancourt, un premier projet de déplacement à Compiègne fut envisagé par le Directoire Exécutif, mais le Conseil des Cinq Cents tarda à statuer. Il fallut attendre la fin 1799 - début 1800, pour que les choses bougent : le coup d'état du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799) donna le

pouvoir à Bonaparte, et le régime du Consulat permit bientôt le retour d'exil du duc de La Rochefoucauld, annonçant sa volonté de reprendre possession de son château de Liancourt.

Le transfert de l'École ne fut cependant décidé qu'après une étude complète des conditions de redéploiement des bâtiments compiégnois, conduite par l'architecte municipal de Compiègne, Jacques François Wacquant, qui confirma les possibilités d'installer au château un grand établissement d'instruction : « Il n'y a rien à bâtir, il ne s'y trouve que des suppressions à faire dans les divisions intérieures », ajoutant : « habiter ce monument est d'ailleurs un moyen de le conserver »⁹.

La décision de Bonaparte fut prise officiellement le 20 juin 1800, et l'École Nationale de Liancourt devint alors « Le Collège National de Compiègne ».

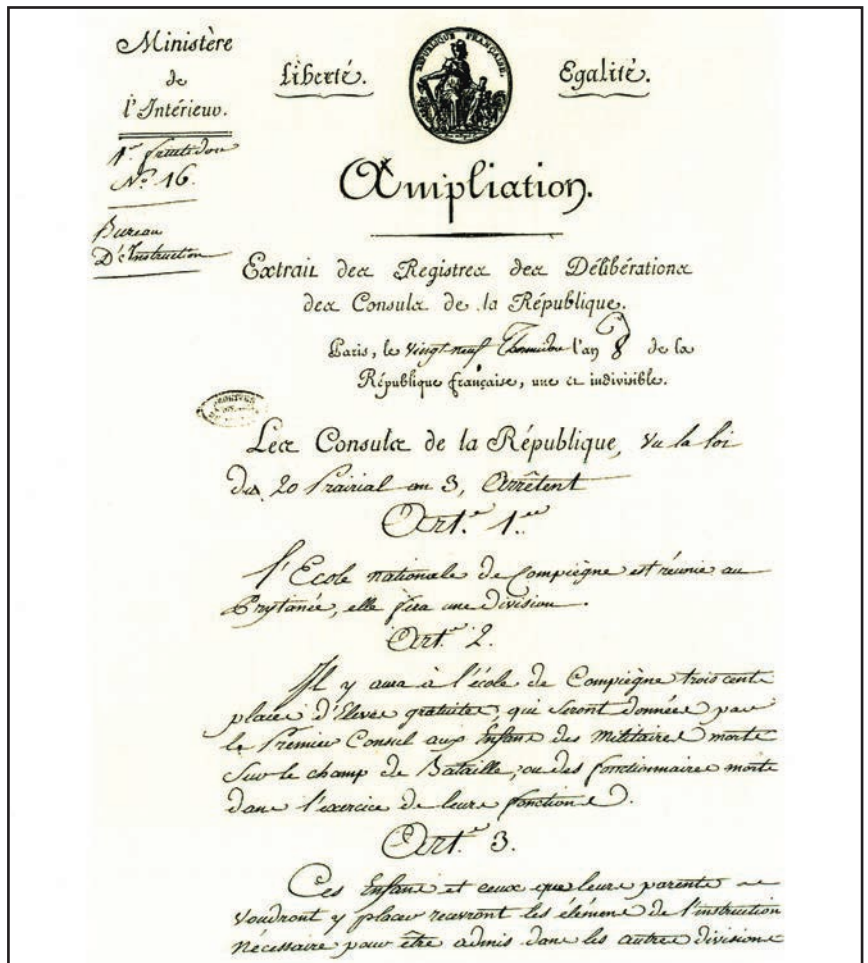
Trois établissements successifs et évolutifs, de 1800 à la fin 1806

Le Collège National de Compiègne

Le transfert de l'École Nationale de Liancourt, selon la décision du 20 juin 1800, fut effectif début juillet, avec 400 élèves.

Le Prytanée

Dès le 17 août 1800, un arrêté des Consuls supprima l'autonomie de l'établissement et le rattacha au Prytanée de Paris, dont il forma la 4^{ème} section ; Pierre Crouzet en resta directeur jusqu'en mars 1801. Selon le nouveau règlement intérieur du Prytanée Français, en date du 1^{er} août 1801, le Collège



Ampliation de la réunion de l'École nationale de Compiègne au prytanée

de Compiègne était divisé en deux sections : « Arts mécaniques » et « Marine ». En 1802, l'arrivée de 107 élèves supplémentaires venant de l'école des Tambours de Versailles porta l'effectif de Compiègne à 500 élèves.

L'École des Arts et Métiers

L'arrêté consulaire du 6 ventôse an XI (25 février 1803) amena une nouvelle transformation décisive du Collège de Compiègne, le but de cette nouvelle école étant plus ambitieux et original : Bonaparte reprit le concept et l'expérience du duc de Liancourt ; esprit moderne, il avait compris l'avenir de l'industrie, la nécessité de former des cadres techniques. Le projet fut préparé sous l'autorité du ministre de l'Intérieur Chaptal par d'illustres savants, Monge, Berthollet, Laplace. Pour la première fois, on trouvait dans le même établissement à la fois des classes d'enseignement classique et des ateliers fonctionnant sous la direction de l'école, et non chez des artisans extérieurs.

Bonaparte puis Napoléon attaché à la réussite de « son École des Arts et Métiers »

Il décida de sa création, le 25 février 1803 et il en fixa les objectifs et les budgets détaillés :

« Les lycées fourniront à la nation les cadres, les médecins, les officiers etc. et l'École des Arts et Métiers (il en faudra au moins deux de plus) préparera les ingénieurs pour les ponts, les routes, les arsenaux et aussi les chercheurs pour l'amélioration des techniques et des outils de l'agriculture et de l'industrie »¹⁰.

« L'école doit coûter au gou-

vernement pas plus de 400 francs par étudiant, avec une avance pour les ateliers de 60.000 francs qui seront remboursés par la vente des objets fabriqués par les étudiants ... »

À l'objection faite, quant à la situation excentrée de Compiègne défavorable à l'écoulement des objets, Bonaparte répondit : « Ceci n'est pas une entreprise commerciale, mais une école destinée à enseigner aux garçons l'art et les méthodes industrielles »

Il visita lui-même l'école : Bonaparte, le 25 juin 1803, peu de temps après sa création, et Napoléon 1^{er}, en juin 1805, en « nouveau propriétaire du château ... »

Il défendit en personne le concept de l'École, comme au début 1804, dans un exposé du Premier Consul sur la situation de la République : « L'École de Compiègne offre l'aspect d'une vaste manufacture où 500 jeunes passent de l'étude dans les Ateliers et des Ateliers à l'étude. Après quelques mois, ils exécutent avec la précision de l'intelligence des ouvrages qu'on n'aurait pas obtenus après des années d'un vulgaire apprentissage ; et bientôt le commerce et l'industrie jouiront de leur travail et des soins du gouvernement ».

On pouvait difficilement espérer un meilleur témoignage de satisfaction pour cette école que celui de Napoléon Bonaparte !

Trois directeurs successifs de 1800 à 1806

1. Pierre Crouzet (1753-1811)

Directeur depuis l'école de Liancourt en 1795, il obtint et assura son transfert à Compiègne, puis dirigea le prytanée de cette ville jusqu'à sa nomination, le 22 mars 1801, à la tête du collège de Saint-Cyr, pour y rétablir « ordre et discipline ». Son dévouement et celui de son épouse, sa foi en l'avenir

ont permis la survie envers et contre tous, notamment à Liancourt, d'une institution que les circonstances avaient rendue précaire. Il fut reçu en audience par Bonaparte le 15 janvier 1801.

2. Louis Sébastien Berton (1746-1811)

Il dirigea Compiègne du 28 mars 1801 à juillet 1803. Père des Minimes, principal du collège de Brienne, où il avait eu le jeune Buonaparte comme élève de 1779 à 1784, il fut nommé par Louis Bonaparte économiste au collège de Saint-Cyr, de 1800 à mars 1801, date où il succéda à Crouzet à Compiègne. Il fut humilié par le Premier Consul, lors de sa visite du 25 juin 1803, où il eut l'imprudence de lui rappeler son passage à Brienne et prétendit, comme on le verra, s'attribuer la disposition de la totalité de l'ancien château royal pour l'école.

Il faut cependant reconnaître à sa décharge, que le deuxième directeur avait dû faire face, durant son court mandat de deux ans, à de multiples évolutions de l'école, à des variantes constantes d'effectifs et de programmes (Prytanée, Tambours de Versailles, et surtout les ateliers des Arts et Métiers). Il devait être muté à Reims après la visite du Premier Consul.

3. Joseph Labâte (1766-1835)

Il dirigea l'école des Arts et Métiers du 24 septembre 1803 à 1823, à Compiègne puis à Châlons-sur-Marne. Chirurgien militaire de formation, l'un des premiers fidèles de Bonaparte, dont il s'était fait apprécier lors de la campagne d'Égypte, il fut nommé à Compiègne après le départ précipité de Berton. Il fut un grand direc-

teur, à Compiègne comme à Châlons, très apprécié de l'inspecteur général, le duc de Liancourt, mais aussi de son corps enseignant et même des élèves et des ministres successifs.

Les aménagements du château de Compiègne pour les Arts et Métiers

L'étude préalable de l'architecte municipal Wacquart, en mars 1800, concluait : « Il n'y a rien à bâtir ». L'installation débuta en juillet 1800, mais dès la mi-septembre, le ministre de l'Intérieur Lucien Bonaparte fit un ferme rappel : « Je suis informé, citoyens, que le sieur Wacquart se propose de détruire les beaux appartements du château de Compiègne, afin de compléter les dortoirs et les classes du prytanée de cette ville. Je vous préviens que ma volonté est qu'on ne détruise rien dans ce château et je recommande cet objet à votre surveillance » 11.

En conséquence, dans un premier temps, seuls les communs du château furent utilisés, ce qui retarda quelque peu l'installation jusqu'à la fin 1800, Crouzet étant encore directeur. Le château était vide, tous ses meubles ayant été vendus ou déplacés, à l'exception d'une pièce d'angle sur le devant de l'édifice, côté rue d'Ulm, qui était fermée à clé. La clé en était détenue par Claude-Louis Lalondrelle (1744-1807), principal du collège de Compiègne situé de l'autre côté de la rue ; elle contenait la « bibliothèque de Compiègne », stockée à la suite des saisies de la Révolution 12.

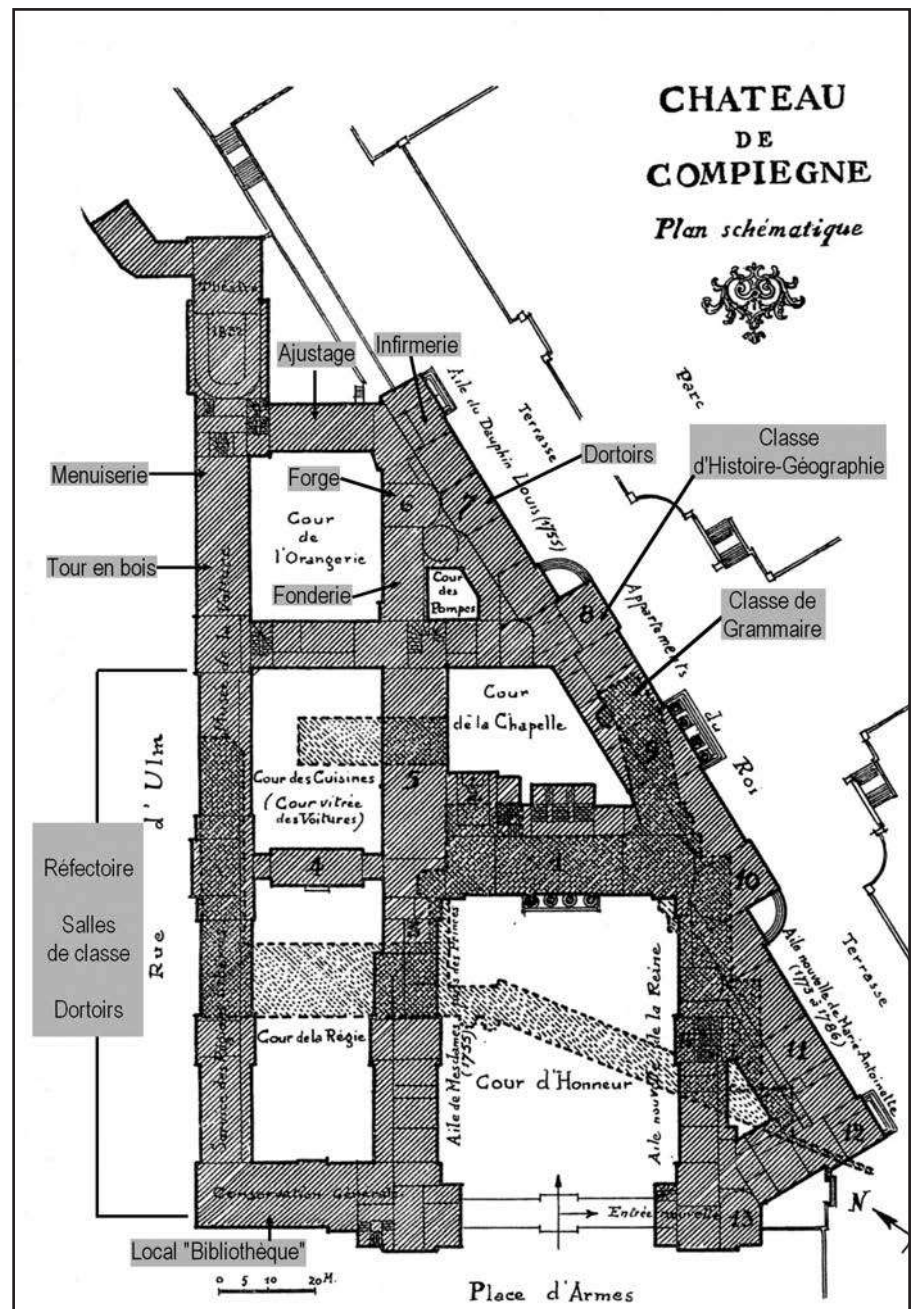
Le nouveau directeur Berton, qui se targuait d'avoir eu le Premier Consul comme élève à Brienne, se crut imprudemment autorisé à transgresser l'interdiction de Lucien Bonaparte et aménagea, dans une partie des Grands appartements royaux, des salles de

cours de grammaire, d'histoire et géographie, d'histoire naturelle... Il lui fallait, il est vrai, récupérer quelques surfaces pour loger les 100 élèves supplémentaires des Tambours de Versailles et surtout installer les cinq ateliers de la nouvelle école des Arts et Métiers, autour de la cour de l'Orangerie (Tournage à bois, Menuiserie, Ajustage, Forge et Fonderie). Il négocia enfin avec Lalondrelle « la disponibilité d'accès

à la bibliothèque». Berton devait payer de son départ quasi immédiat, ses « initiatives personnelles » constatées par le Premier Consul lors de sa visite du 25 juin 1803 !

1805-1806, sous l'Empire, l'école doit quitter le château

Napoléon 1^{er}, proclamé Empereur le 18 mai 1804 et sacré le 2



Les principaux aménagements de l'École des Arts et Métiers de 1800 à 1806

décembre suivant, vint à nouveau visiter Compiègne le 28 prairial an XIII (17 juin 1805), cette fois en « propriétaire du château », puisque la Constitution de l'an XII (1804) mettait à sa disposition d'anciennes demeures royales. Il devait alors confirmer combien l'école se trouvait mal à l'aise dans les murs d'un château royal, que tout semblait rappeler de nouveau à sa destination initiale !

Mais en juin 1805, rien n'était encore formellement décidé sur la destination finale de l'École, ni sur l'urgence et la date de son transfert. Il fallut attendre plus d'un an pour que l'Empereur décrète, depuis Saint-Cloud, le 5 septembre 1806, sur un rapport du ministre de l'Intérieur : « L'École impériale des Arts et Métiers établie à Compiègne sera dans le plus bref délai possible transférée à Châlons-sur-Marne ».

Cet arrêté, à première vue brutal, était en fait le résultat d'un long et surprenant processus de près de deux ans de réflexions et d'influences diverses, autour de l'Empereur et du ministre de l'Intérieur Champagny en charge de ce dossier.

Un impressionnant réseau d'influence en faveur du transfert à Châlons

Le souhait de l'Empereur de récupérer le château de Compiègne comme demeure impériale semble se situer dès le début de l'année 1805. Il y est fait allusion, en effet, dans une lettre datée du 28 février 1805, de Joseph Durand, conseiller général de la Marne de 1801 à 1804, chef de division et conseiller de l'influent ministre des Affaires étrangères Talleyrand, mais aussi proche du ministre de l'Intérieur Champagny en charge du dossier, auquel il avait rendu quelques services. Cette lettre¹³ était adressée à son ami Bourgeois de Jessaint, Préfet

de la Marne, ancien condisciple de Bonaparte à Brienne (sous le principalat de Berton !) ¹⁴ : « J'ai été informé, hier, qu'il venait d'être arrêté que le Château de Compiègne serait évacué par l'école qui y avait été placée et qu'on cherchait en ce moment où la placer. Croyez-vous qu'il y aurait pour la ville de Châlons quelque avantage à posséder un Établissement de ce genre ? [...] J'aurais quelques moyens pour obtenir peut-être qu'elle fût transférée à Châlons, mais je ne veux pas les employer avant d'être assuré par vous que cet arrangement vous serait agréable [...] Veuillez me faire connaître votre opinion à cet égard. J'agirai d'après elle et la lettre que vous me ferez l'honneur de m'adresser sera la base et la règle de mes démarches... »

Le préfet Bourgeois de Jessaint répondit dès le 5 mars 1805 «... qu'il prenait un bien vif intérêt à la question » et esquissa déjà quelques possibilités d'implantation dans la ville ¹⁵. Une autre intervention en faveur de Châlons, fut conduite par Thomas, membre du Corps Législatif, auprès du ministre de l'Intérieur, qui lui répondit depuis Milan, le 1^{er} juin 1805 : « J'aurai soin à faire valoir ses droits auprès de l'Empereur » ¹⁶. Le 14 juillet 1805, depuis Dresde, Durand fit savoir au préfet que les intérêts du département de la Marne seraient défendus par Posuel, secrétaire d'ambassade auprès de « son ami particulier » le ministre de l'Intérieur. Le 22 juillet, Mr La Boulaye, député et conseiller général de la Marne, dont la femme était cousine de Durand, ordonnateur des dépenses du département et intime de Talleyrand, assura aussi Bourgeois de Jessaint de son concours.

Fort de toutes ces bonnes volontés, le préfet rédigea des mémoires officiels en faveur de la candidature de Châlons,

d'autant qu'il savait d'autres villes candidates, Troyes, Reims, Saint-Denis, et qu'il avait à contrecarrer les arguments des professeurs de Compiègne, désirant rester proche de Paris.

Bourgeois de Jessaint développa un très solide argumentaire : « Châlons, placée sur le bord de la Marne, offre une communication peu coûteuse avec la capitale et, par conséquent, un moyen facile d'écoulement pour les produits de l'établissement. Elle est d'ailleurs placée à peu de distance de plusieurs villes populeuses et commerçantes telles que Reims et Troyes, etc... où beaucoup de produits pourront être placés avec avantages. Les subsistances étant moins chères à Châlons que dans toute autre ville plus voisine de Paris ; l'éloignement des occasions de dissipation toujours dangereuses pour une grande réunion de jeunes gens sont encore des avantages propres à fixer l'attention du Gouvernement [...] Enfin, cette ville étant le chef-lieu de la Préfecture, semble avoir quelques droits à un établissement qui y imprimera un certain lustre... » ¹⁷.

Il proposa les anciens bâtiments du Séminaire diocésain et de la Doctrine, concluant : « on trouverait difficilement ailleurs un local qui réunit autant d'avantages pour l'établissement projeté. Les plans ont été déposés dans les bureaux du Ministre de l'Intérieur par Mr Thomas, membre du Corps Législatif... » Sur ces bases, le ministre de l'Intérieur arrêta, le 6 août 1805, les termes de son rapport à l'Empereur, en proposant habilement en alternative l'abbaye de Saint-Denis, sachant que Napoléon avait « sur les bâtiments de l'abbaye de Saint-Denis des vues supérieures » (pour la Légion d'Honneur).

Châlons paraissait donc devoir l'emporter, mais tout ce prestigieux réseau, bien en Cour,

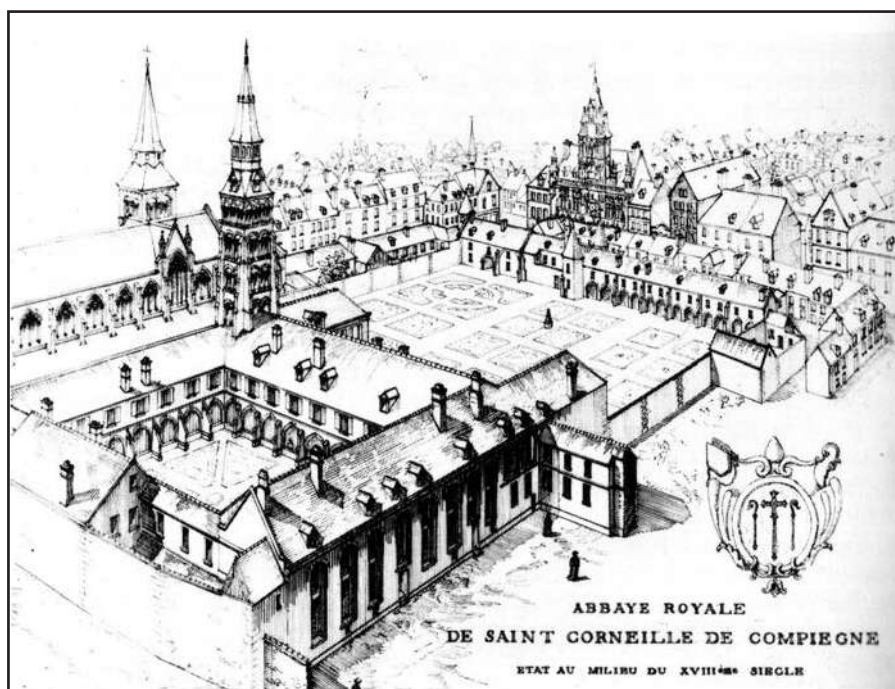
n'avait pas vu venir la candidature de Compiègne, avec l'ex-abbaye Saint Corneille, et qui était le choix de l'Empereur !

Préférence de l'Empereur pour Saint Corneille à Compiègne

Le 26 août 1805, le préfet Bourgeois de Jessaint reçut une « fâcheuse nouvelle » de Posuel : « Je crois aujourd'hui, qu'à moins d'une faveur la plus marquée, vous devez renoncer à cette espérance ; au reste, je pense qu'il n'y aura pas de changement... »

En fait, la candidature de Compiègne, exprimée une première fois par la municipalité en avril 1805, n'avait pas été prise sérieusement en compte par le Ministère de l'Intérieur. Mais elle avait été vraisemblablement confirmée directement à l'Empereur, lors de son nouveau passage à Compiègne, le 2 août 1805. Napoléon se montra lui-même fort sensible à la solution Saint Corneille. Le ministre Champagny, très favorable à Châlons à cette date, comme nous l'avons vu, fut contraint de s'y montrer favorable, dans une lettre adressée, le 24 août 1805, au nouveau maire de Compiègne Mr Dalmas : « Il me serait agréable, Monsieur, de conserver à la ville à la tête de laquelle vous a placé la confiance du gouvernement, une École dont elle retire de grands avantages ; il entre aussi dans les vues de l'Empereur de ne pas trop l'éloigner de son château de Compiègne. On obtiendrait facilement qu'elle fût transférée dans le monastère de Saint Corneille s'il pouvait lui convenir ... »

On imagine l'embarras du ministre, qui avait rédigé le 8 août son rapport en faveur de Châlons ! Il est bien décrit dans la lettre de Thomas au préfet



Bourgeois de Jessaint, le 11 septembre, s'expliquant sur ce coup de théâtre : « Tout était on ne peut mieux disposé de la part des bureaux du Ministre, et même des directeurs de l'École de Compiègne, pour nous la faire obtenir, lorsque tout à coup, le Ministre reçut de l'Empereur une lettre portant l'ordre de transférer, s'il était possible, dans les bâtiments de Saint Corneille à Compiègne, afin qu'elle ne soit pas éloignée de sa Majesté, qui déclare en même temps que rien ne presse pour qu'elle évacue le château ». La suite laisse cependant encore un petit espoir : « On travaille maintenant à un plan de Saint Corneille pour le mettre sous les yeux de l'Empereur et on pense dans les bureaux du Ministre, où déjà l'on a la connaissance du local, qu'il paraîtra insuffisant, de sorte qu'à la rigueur nous ne devons pas perdre tout espoir ; mais l'intention manifestée par l'Empereur de ne pas presser et surtout les circonstances actuelles¹⁸ semblent commander un ajournement indéfini... » ; enfin, il ajoute qu'il a essayé d'en parler à l'Empereur lui-même « dimanche dernier à Saint-Cloud »,

en tentant de lui remettre une note, lorsqu'il a su qu'il s'agissait de Compiègne, « il ne m'a plus écouté, a pris ma note en disant : « pour cela c'est autre chose et je verrai ». Ma note a été renvoyée hier au Ministre de l'Intérieur sans aucune apostille... ». Thomas avait recommandé la plus absolue discrétion jusqu'au décret.

Le désappointement fut grand « dans les milieux officiels de la Marne »¹⁹. Un geste du tout puissant Empereur, et tout était rentré dans le silence. On ne pouvait qu'en attendre un second, qui ne survint qu'en août 1806.

La décision finale du transfert pour Châlons, le 5 septembre 1806

Il fallut donc attendre une année pour que l'Empereur prit la décision définitive, acceptant *in fine* l'abandon de son choix initial pour Saint Corneille au bénéfice de Châlons, qui avait les faveurs des ministères depuis deux années. Le changement d'avis était chose rare chez Napoléon. Il fallut constater que les frais de

réparation et d'adaptation de Saint Corneille étaient considérablement plus élevés que les 106.321 francs estimés pour le transfert à Châlons (portés finalement 241.000 francs). L'abbaye compiégnaise, sans entretien depuis 1791, sinon « vandalisée », était en 1805-1806 déjà bien ruinée, l'état de l'édifice alarmant. En juillet 1805, le maire Dalmas réclama les bâtiments de Saint Corneille auprès du Ministère de la Guerre qui estima, après une expertise du 22 septembre au 21 octobre, les réparations trop coûteuses pour l'État ; en avril 1806, il mit l'ancienne abbatale à la disposition de la ville, à charge pour elle de la démolir ou de la réparer, puis d'aménager le quartier. Le 7 mai 1806, le préfet de l'Oise autorisa la démolition et le réaménagement ²⁰.

La solution Saint Corneille n'étant plus possible pour les Arts et Métiers, Châlons s'imposait donc à tous. Le 8 août, le jeune Molard, directeur des travaux de l'école de Compiègne, porta la lettre de Champaigny au préfet Bourgeois de Jessaint, lui annonçant la bonne nouvelle attendue depuis deux ans, et le chargeant d'examiner avec lui les aménagements nécessaires pour un transfert rapide. Il revint, dès le 22 août, de Châlons avec son rapport soumis au Ministère de l'Intérieur, qui l'accepta sans retard. Napoléon, depuis Saint-Cloud, signa enfin le 5 septembre 1806 le décret de transfert ²¹.

Le départ pathétique des 500 élèves à pied en plein hiver

Napoléon n'était pas pressé en 1805, mais un an plus tard, le transfert était devenu urgent. Selon l'article 1^{er} du décret du 5 septembre 1806 : « L'École impériale des Arts et Métiers

établie à Compiègne sera, sous le plus bref délai, transférée à Châlons ».

Le premier délai fut fixé au 15 novembre, reporté au 15 décembre pour l'arrivée à Châlons. La nouvelle structure n'était pas réellement prête lors du transfert, mais le départ de Compiègne fut fixé au 9 décembre, pour une trajet de 120 kilomètres jusqu'à Châlons, effectué à pied, à marche forcée, en quatre jours, à raison de 30 kilomètres quotidiens dans le froid glacial de décembre : de Compiègne à Soissons, le 9 décembre ; Fismes le 10 ; Reims le 11 ; Petites-Loges le 12, pour arriver à Châlons-sur-Marne le 13 et le lendemain, une réception officielle de la municipalité, heureuse d'accueillir enfin les Arts et Métiers, que la ville abrite toujours.

Mais ce transfert effectué dans la précipitation en plein hiver laissa des traces : 28 élèves ne survécurent pas aux rudes conditions climatiques du voyage ²². Fait moins grave, mais dommageable pour l'image laissée à Compiègne, les élèves certainement mécontents de quitter la ville par un froid glacial, brisèrent en partant quelques vitres du château qui les avait abrités près de sept ans. Le plus jeune élève transféré, Joseph Lesueur, entré à l'école à l'âge de cinq ans, ce qui était heureusement fort rare, l'un des derniers recrutés à Compiègne, le 28 août 1806, fit le trajet à pied fin 1806 jusqu'à Châlons, où il fut scolarisé jusqu'au 1^{er} septembre 1822, à l'âge de 21 ans : un record de durée de scolarité à l'école, 17 ans !

Près de 1000 élèves des Arts et Métiers formés à Compiègne, de 1800 à 1806

Les effectifs :

- 400 élèves venant de

Liancourt sont arrivés à Compiègne en 1800.

- 500 ont quitté Compiègne pour Châlons fin 1806, dont 70 anciens de Liancourt.

- 600 ont été recrutés à Compiègne entre 1800 et 1806

- 500 ont quitté leur scolarité avant la fin 1806.

À partir des Archives de Châlons, la Fondation Arts et Métiers a pu établir dans son annuaire historique consultable au musée Arts et Métiers de Liancourt, la liste nominative d'environ 90 % des élèves de cette époque, avec leurs années d'entrée et donc de leur promotions « Gadzarts ».

Le corps enseignant :

La liste des vingt-six enseignants à Compiègne en juillet 1804 est disponible ²³. Celle des vingt-quatre transférés avec l'école, fin 1806, pour Châlons-sur-Marne se trouve aux archives de l'Ensam Paris Tech de Châlons-en-Champagne.

Parmi eux, il nous faut distinguer trois éminents Compiégnois, Mosnier père et deux de ses fils. Claude-Jean Mosnier (1740-1812), maître de pension, dernier vénérable de la loge maçonnique de Compiègne en 1788 et son restaurateur en 1802, procureur de la Commune en 1791-1792, l'un des chefs de file des Jacobins de 1791 à 1794, président de la municipalité cantonale de 1798 à 1800, juge suppléant au tribunal sous l'Empire ²⁴, enseigna la grammaire aux Arts et Métiers, selon une mention en messidor an XII (juillet 1804).

Son fils aîné, Jean-Baptiste Louis Mosnier était né le 28 février 1772 à Compiègne, filleul de Louis Joseph Stanislas Le Féron, noble compiégnais et futur commandant de la garde nationale de 1789 à 1791. Étudiant avant la Révolution, il était devenu précepteur,

puis « instituteur national » au collège de Compiègne, en octobre 1792. Entré dans la Société populaire le 21 février 1793, il en fut secrétaire puis archiviste en l'an II, rescapé des épurations thermidorienne en l'an III, à la différence de son père ²⁵. Employé au district en 1794, il reprit son poste d'instituteur au collège jusqu'en 1798, devint ensuite maître d'études au lycée de Compiègne, en 1800-1801, puis de Paris, en 1801-1802. Il revint à Compiègne comme professeur de grammaire au lycée en 1802-1803 et fut maître d'études à Saint-Cyr. On le retrouve par la suite aux Arts et Métiers de Châlons comme professeur de grammaire jusqu'en 1828. L'école devait garder de lui l'image d'un enseignant littéraire original voire excentrique, recherchant les rimes en « on » et les faisant volontiers accorder avec un petit mot d'amitié « mon coch... », qu'il appliquait à tous ses élèves et amis !

Le cadet, Benoît Théodore Angadrème Mosnier, né le 30 mai 1781 à Compiègne, se distingua dès l'âge de 12 ans, en prononçant à la séance de la Société populaire de la ville, le 30 nivôse an II (19 janvier 1794), un discours patriotique remarqué, accompagnant des dons civiques, et qui fut même envoyé à la Convention ²⁶. Il devint par la suite professeur de mathématiques à l'école de Compiègne, lycée puis Arts et Métiers, de 1801 à 1806, et de nouveau à Châlons, à partir de 1812. Chef de travaux en 1833, après avoir assuré quelques mois l'intérim du directeur, il obtint enfin ce poste éminent aux Arts et Métiers de Châlons, de 1838 à son départ en retraite en 1846. Il ne quitta son poste qu'à cause de son âge avancé et de ses infirmités. Il passait pour un homme juste, loyal, aimant la jeunesse, mais contrairement à son frère, d'un « abord froid et austère » ²⁷.

Un remarquable ascenseur social

Une promotion sociale inégalée a été, dès l'origine, la marque, toujours d'actualité, de l'école des Arts et Métiers. Elle est de nos jours la grande école d'ingénieurs comportant le plus fort taux de boursiers dans son recrutement (près de 30 %), après un concours sélectif en fin de classes préparatoires.

À l'époque de Compiègne, le mode de recrutement était fort différent, puisque aucun niveau scolaire ni même d'âge n'était pratiquement requis ! L'école était réservée en priorité à des enfants en grandes difficultés : orphelins de pères « morts au champ d'honneur », généralement, ou bien sélectionnés selon le bon vouloir de Napoléon Bonaparte lui-même, en récompense de services rendus par tel ou tel parent. L'école fut cependant, en quelques cas limités, ouverte à des enfants de notables de Compiègne, qui n'étaient, quant à eux, ni pensionnaires ni boursiers. Malgré cette absence de sélection et un fonctionnement rendu difficile par de fortes contraintes budgétaires, l'originalité et la qualité de l'enseignement ont permis à beaucoup de belles personnalités de s'y épanouir et de se distinguer dans leur vie professionnelle en faisant honneur à l'école. Quelques trente exemples peuvent être signalés par une brève biographie, dont celle du Compiégnois Motel, sans être exhaustif ²⁸.

Premières distinctions officielles des productions des Arts et Métiers de Compiègne

Pour sa première participation à l'exposition de 1806, dans le « Rapport du jury sur les

produits de l'industrie française », l'on distingue les mentions suivantes ²⁹ : « Le jury arrête qu'il sera fait mention honorable des Ateliers de l'École des Arts et Métiers de Compiègne où l'on a fabriqué des limes excellentes, bien faites, dures et ne s'égrenant pas » ; « L'École des Arts et Métiers de Compiègne ; Mr Labate, Proviseur ; Mr Mollard, Directeur des travaux ; cette école où les élèves réunissent à la pratique de plusieurs arts mécaniques l'étude de sciences qui y sont relatives, a présenté à l'exposition de 1806 des outils de menuisier, des arbres de Tour en l'air, des Vilebrequins, des boîtes d'acier et de cuivre, assorties d'un grand nombre de mèches, des vis à bois et des limes. Tous ces objets construits sur les meilleurs modèles sont exécutés avec un soin qui fait l'éloge du talent des chefs et de l'intelligence des élèves » ³⁰.

Cette mention honorable a été fort remarquée pour cette première participation. C'était le début d'une longue série de contributions ultérieures de l'école de Châlons aux expositions, avec des progrès constants à chacune d'elle, pour atteindre l'excellence en 1819, avec la médaille d'or pour l'atelier d'ébénisterie (de Delisle, notamment) et en 1823, la médaille d'argent pour l'atelier d'horlogerie, dont le célèbre Bréguet était le directeur.

Les témoignages encore visibles au château de Compiègne

Les ateliers de 1803 :

De nos jours encore, avec quelques difficultés d'accès, l'on peut découvrir dans la cour de l'Orangerie, non sans émotion, quelques traces authentiques des marquages originaux des intitulés des ateliers de l'école, datant de 1803, qui ont été miraculeusement conservés, plus

de deux cents ans après leur écriture en lettres noires. L'on peut toujours lire aisément : « Ajustage » et « Forge », plus difficilement « Tournage à Bois », deviner « Menuiserie » et « Fonderie ». Ces inscriptions d'époque désignant les premiers ateliers qui ont fait depuis deux siècles la spécificité des Arts et Métiers, ont une grande valeur historique, d'autant que leurs équivalentes à Châlons de 1807, ont disparu depuis longtemps, en raison des déplacements successifs des ateliers au sein de l'école au cours du XIX^e siècle.

Le lit de la duchesse de Berry :

Par un hasard de l'histoire, se trouve actuellement dans la grande chambre à coucher de l'« appartement double de Princes », ancienne chambre à coucher de la duchesse de Berry, un superbe lit en acajou à doubles colonnes, provenant de l'atelier d'ébénisterie de l'école de Châlons, dont J. Delisle, ancien élève de Compiègne, était un des responsables. Ce magnifique meuble réalisé en 1815, fut présenté à l'exposition industrielle de 1819 et livré³¹, le 30 juillet 1820 aux Tuileries pour la duchesse de Berry, qui l'utilisa jusqu'en 1824. Par la suite, il devait être déménagé à Compiègne³².



Pour l'anecdote, notons enfin qu'il fut également retrouvé fortuitement, lors de travaux de restauration d'un salon situé à proximité de « l'appartement double de Princes », un bouton de veste portant la marque du « Prytanée Français » ainsi qu'une cocotte en papier. Ces objets sont conservés par le directeur du Musée de la voiture au château³³.

La bibliothèque Saint Corneille et les Arts et Métiers

Si Saint Corneille avait été sérieusement envisagée par l'Empereur pour reloger les Arts et Métiers à leur départ du château, une autre relation avec la ci-devant abbaye concerne son ancienne bibliothèque.

Au printemps 1800, lorsque l'architecte Wacquand étudia les possibilités d'installation de l'école de Liancourt au château, une pièce située dans l'angle sud-est, côté rue d'Ulm, vis-à-vis du collège, était placée sous le contrôle du principal Lalondrelle, qui en détenait la clé. Elle abritait la « Bibliothèque de la Ville », constituée à partir des saisies révolutionnaires d'après 1792, dans les maisons religieuses supprimées ou d'émigrés. Le dépôt pour l'ensemble du district d'abord placé dans la

nef de l'ancienne abbatiale Saint Corneille, fut transféré au château, quand Lalondrelle remplaça l'ex-abbé Depronay comme « bibliothécaire national », au printemps 1795. Le fonds le plus important provenait d'ailleurs des bénédictins de Saint Corneille³⁴, puis du collège ; une partie des livres saisis aux émigrés furent restitués à leur retour, à partir de 1797.

À son arrivée à la tête du Prytanée en 1801, Berton se fit remettre la clé et la garde de cette pièce, acceptant en échange que Lalondrelle récupère les livres du collège ; ce dernier en emporta certainement d'autres, car quelques-uns furent restitués par son frère à la Bibliothèque municipale, en 1820.

Que se passa-t-il lors du départ de l'école pour Châlons, fin 1806 ? La version de référence des bibliothécaires de Compiègne est ainsi présentée : « ... reste que la direction de l'école des Arts et Métiers fut autorisée à emporter à Châlons une partie du dépôt de livres ; qu'emportèrent-ils au juste, je l'ignore, car malgré tous les efforts de Jacques Mourichon autrefois, puis de moi-même dans les années 1970, nous n'eûmes jamais aucune réponse positive à nos demandes à Châlons. Peut-être faudrait-il enquêter sur place pour au moins trouver une trace de ces volumes ! Sans doute la plupart des ouvrages de la bibliothèque abbatiale prirent le chemin des bords de la Marne. [...] Signalons qu'en partant, volontairement ou non, furent laissés sur place trois livres portant le seul cachet de la bibliothèque du Prytanée, dont l'un comporte aussi celui de Bibliothèque du Roi de Compiègne »³⁵. « Peut-être faudrait-il aller enquêter sur place à Châlons ? »³⁶.

C'est ce que j'ai tenté de faire, aux Arts et Métiers, aux Archives départementales de

la Marne et dans les bibliothèques de Châlons.

À l'ENSAM de Châlons-en-Champagne, après une vérification minutieuse dans les fonds de la bibliothèque de l'école des Arts et Métiers³⁷, aucun ouvrage antérieur à 1800 n'a pu être retrouvé, donc susceptible de provenir du dépôt du château de Compiègne, si ce n'est une superbe encyclopédie de 8 volumes de Panckouke³⁸, qui ne comporte cependant que le seul tampon « École Arts et Métiers, bibliothèque de Châlons » et, gravée sur la couverture cartonnée la mention « École Royale d'Arts et Métiers de Châlons-sur-Marne, bibliothèque », qui paraît indiquer une acquisition postérieure à 1815.

À la bibliothèque Pompidou de Châlons-en-Champagne, après de nombreux contacts, courriers et visites, les responsables ont conclu : « Nous ne possédons pas d'ouvrage tamponné d'un cachet d'une quelconque appartenance à l'école ni du prytanée. Nous possédons en revanche certains ouvrages figurant dans la liste des Archives de la Marne jointe à votre courrier, mais leur provenance ne peut avoir de lien avec l'école, car elle a été clairement identifiée autrement »³⁹. [...] « L'histoire de la bibliothèque établie par Mr Henri Vendel, directeur dans les années 1920, ne mentionne nulle part la présence d'un dépôt provenant de l'École des Arts et Métiers. Deux hypothèses : soit le dépôt n'était que temporaire ; soit les ouvrages auraient péri lors de l'incendie de 1929⁴⁰. Votre hypothèse sur l'absence de transfert pourrait en effet expliquer que tous ces ouvrages aient disparu sans laisser de traces à Châlons ».

L'enquête à la bibliothèque Saint Corneille révèle qu'une quinzaine d'ouvrages sont encore conservés avec le ca-

chet « Prytanée ». Par ailleurs, les délibérations communales de la période 1801-1806 attestent la vigilance de la municipalité de Compiègne⁴¹ sur la propriété de ses livres. Ainsi, le 7 juin 1801, lorsque le « citoyen Berton » demanda la clé de la bibliothèque du château, le conseil arrêta de ne la remettre qu'après le transfert des ouvrages appartenant à la commune « à la Maison de la ville, par le sieur Lalondrelle en présence de l'un de ses adjoints ». Le 21 octobre 1806, « en exécution de la lettre de son excellence, le Ministre de l'Intérieur relative à la remise en dépôt de la bibliothèque placée à l'école des Arts et Métiers de Compiègne, [le conseil] arrête que soit nommés trois commissaires pour surveiller tant le transport des livres que le catalogue qui doit en être fait ; sont nommés commissaires Mr Lalondrelle, directeur de l'école secondaire, Mr Vincent, secrétaire de la sous-préfecture, Mr Esmangart Saint Maurice membre de la commission... avec invitation de bien vouloir s'occuper sans délai des opérations relatives à la bibliothèque susdesignée ».

Ces deux délibérations sont citées et commentées par J.B. Mestre⁴² dans un article de 1926, où il écrit à propos de la première, en juin 1801 : « se refuser plus longtemps à la remise des clés du local par un homme si en faveur ne semblait pas possible. Incessamment, tous les livres, cartes et autres objets qui appartenaient à la ville, furent enlevés et rapportés dans la salle qu'ils occupaient auparavant dans le Collège. Cette opération s'exécuta en la présence d'un adjoint par les soins de Mr Lalondrelle. Hélas la partie de cette nombreuse collection qui avait donné tant d'espérances, abandonnée à l'école n'eut pas de chance, après plusieurs triages et divisions, elle se trouva réduite à rien,

car la plupart des volumes furent dépareillés, perdus ou emportés ».

Quant à la délibération de 1806, il écrit : « peu de temps après le départ de l'école pour Châlons lorsqu'une lettre du ministère de l'intérieur autorisa la remise du dépôt du château à la ville, les trois commissaires désignés par le Maire, Mr Lalondrelle, principal du collège, Mr Vincent, secrétaire de la sous-préfecture et Mr Esmangart Saint Maurice, ne purent dresser que l'inventaire de tristes restes dont la plus grande partie fut vendue au poids à un épicier de Paris après un dernier triage ».

L'auteur commet cependant dans son analyse une erreur chronologique, car la demande du maire se situe le 21 octobre 1806, soit après la décision de transfert du 5 septembre de l'école, mais avant son départ effectif du 9 décembre 1806. Le résultat était peut-être le même, mais avant le départ de l'école, le dépôt existant était déjà à la disposition de la municipalité ; il est ainsi parfaitement possible qu'aucun livre précieux n'ait jamais pris la direction des « bords de la Marne » et qu'il ne soit par conséquent pas surprenant de ne pas en retrouver trace là-bas.

Par delà les articles de référence déjà publiés sur le sujet, tant par le Bulletin de la Société Historique que les Annales Historiques Compiégnaises⁴³, que l'on peut redécouvrir utilement notamment sur l'enseignement aux Arts et Métiers de Compiègne, cette étude s'est efforcée de mettre en relief quelques apports : d'abord, des traces sont encore bien visibles de la signalisation des premiers ateliers, spécificité des Arts et Métiers, dans la cour de l'Orangerie du château ; les

appartements de Princes abritent le « lit de la duchesse de Berry » réalisé en l'atelier de l'École de Châlons par des « artistes » formés en celle de Compiègne ; mais aussi, le choix premier de Napoléon en 1805, maintenu de longs mois, fut en faveur de Saint Corneille, pour le déplacement de l'établissement hors du château.

La décision de Bonaparte en 1800, de transférer l'école de Liancourt dans l'ancien château royal de Compiègne, répondit assurément au vœu des édiles, qui savaient l'édifice menacé et aspiraient à sa sauvegarde par une implantation scolaire, comme à Fontainebleau. L'incertitude demeure toutefois sur le sort et la localisation des fonds de la bibliothèque bénédictine de Saint Corneille, que les Arts et Métiers ont été suspectés d'avoir emporté à Châlons en 1806, mais rien ne semble confirmer qu'ils aient jamais quitté Compiègne...

L'utilisation du château par cet établissement d'enseignement novateur, de 1800 à 1806, où les 1000 premiers « artistes » (les futurs « gadzarts ») ont été formés pour l'industrie naissante, fut l'élément fondateur des Arts et Métiers avec toutes ses valeurs, en février 1803, après ses prémices des années 1780 à Liancourt, sur un concept du duc de Laroche-foucauld. Rappelons qu'en sept années (1800-1806), elle fut la plus longue utilisation du château, supérieure à tous les séjours cumulés de souverains, de Louis XV à Napoléon III, certes moins prestigieuse mais non moins « utile », jusqu'à sa présente vocation de Musée national.

On peut enfin déplorer l'image péjorative que persiste à véhiculer l'historiographie locale quant à la présence des Arts et Métiers au château au début du XIX^e

siècle : « le malheureux et long intermède qu'a été l'occupation du château »⁴⁴, selon un précédent directeur de l'établissement. Un « intermède », certes, entre Royauté et Premier Empire, qui correspond ni plus ni moins à la Révolution française, au lendemain de laquelle l'occupation du château par les Arts et Métiers fut-elle si « malheureuse », ou à l'inverse un moindre mal ? De même, peut-on dire que Napoléon a « chassé ou « expulsé » une école qu'il avait créée et dont il suivit les premiers pas, avec autant d'attention que de fierté, pour laquelle il ne se pressa pas, au début de 1805, et hésita longuement quand il s'agit de lui trouver une destination de remplacement ?

Quant à l'utilisation parfois jugée « peu respectueuse » des anciens Appartements royaux, il convient de se replacer dans la situation de l'époque. Le château était vide, démeublé depuis 1795, plus entretenu ; à son arrivée, l'école contribua largement à le sauvegarder, comme le souligna l'architecte Wacquand en 1800. Certes, faute de budget, l'entretien des locaux se limita à leur stricte sauvegarde et le jour du départ de l'école en plein hiver, des élèves insatisfaits de le quitter dans le froid, se laissèrent aller en brisant quelques vitres⁴⁵, geste regrettable qui a quelque peu terni l'image des Arts et Métiers. Mais quand on sait l'importance des travaux de rénovation et de transformations conduits par Napoléon, avec son architecte Berthault, pour environ 5 millions de francs de 1807 à 1810, on se rend compte que les réparations dues à la seule présence de l'école comptèrent très peu. Bien moins assurément que celles nécessitées par les dégradations faites en quelques mois de 1808

par le roi d'Espagne et sa Cour, installés par Napoléon dans une aile du château⁴⁶.

Pour conclure, je citerais plus volontiers un extrait de l'article consacré au bicentenaire de la Ferme de Liancourt en 1980, intitulé « De Compiègne à Compiègne, des Arts et Métiers à l'UTC » : « Si Compiègne a perdu précocement l'École, la ville a eu sa revanche plus d'un siècle et demi après, avec l'implantation de son Université de technologie, établissement très particulier et même unique en France, qui s'inspire en partie d'exemples américains, notamment du célèbre Massachussets Institute of Technology (MIT) ; or, le MIT lui-même a trouvé son origine dans l'exemple des écoles françaises d'ingénieurs et plus particulièrement des Arts et Métiers. On peut dire légitimement que par un grand détour géographique et fortuitement, Compiègne renoue avec ses traditions et boucle ainsi la boucle »⁴⁷.

Cette excellente image, bien reprise dans les présentations historiques actuelles de l'UTC, qui a rejoint les Arts et Métiers dans le TOP 10 des grandes écoles françaises, constitue la meilleure conclusion pour cette étude.

Quelques suggestions

Pour Compiègne, aujourd'hui ville de l'innovation : qu'elle continue de construire son avenir avec l'UTC tout en s'appuyant sur son passé, en renouant avec cette tradition d'accueil d'il y a plus de deux siècles de la première école Arts et Métiers, établissement précurseur au service du développement industriel naissant. Que l'on n'y oublie pas que cet accueil au château permit sa sauvegarde, en attendant sa réutilisation impériale, et que la ville, loin de se réjouir du départ de

l'école, s'accorda avec le vœu de l'Empereur de la transférer à Saint Corneille, solution rendue impossible par l'état de ruine de l'ancienne abbaye.

Pour les Arts et Métiers, cette publication valorisée par le biais de la Fondation et du magazine Arts et Métiers, rappellera aux « gadzarts » que le passage de l'école à Compiègne reste un élément majeur de leur histoire. Si Liancourt, avec la Ferme de la Montagne créée en 1780 par le duc philanthrope fut son lointain berceau, c'est à Compiègne qu'à l'initiative de Bonaparte en février 1803, l'école prit le nom d'Arts et Métiers, avec ses premiers ateliers intra muros. On pourrait ainsi y envisager un rassemblement périodique (tous les cinq ans ?), qui réunît dans la cour d'honneur du château plus de 1000 « gadzarts » de la dernière promotion, en grand uniforme. Cette manifestation officielle, en présence de la presse locale, en liaison avec la municipalité et le château, rappellerait symboliquement à tous ce passage historique.

Pour le Palais, quelques actions concrètes, en concertation avec la Ville, les sociétés historiques et la Fondation Arts et Métiers :

1) raviver les marquages historiques des ateliers dans la Cour de l'Orangerie ;

2) poser dans le Palais, à un emplacement restant à définir, une plaque rappelant le passage de l'école de 1800 à 1806 ;

3) bien préciser dans la documentation que le lit de la duchesse de Berry a effectivement été réalisé par l'école des Arts et Métiers (alors à Châlons), et plus largement que ce séjour historique a hautement contribué à sauver le château de la démolition.

Sources et bibliographie

Archives Nationales (CARAN), Paris : séries F12, F13, F17

Archives départementales de l'Oise, Beauvais.

Archives départementales de la Marne, Châlons : série 1 T, dont l'étude remarquable de Just Berland, Directeur des Archives de la Marne, 1950.

Archives municipales de Compiègne : petit dossier, délibérations communales 1 D.

Fondation des Arts et Métiers de Liancourt

ENSAM de Châlons-en-Champagne.

François Alexandre Frédéric de Laroche-foucauld, duc de Liancourt

-Dreyfus Ferdinand, *Un philanthrope d'autrefois, Laroche-foucauld-Liancourt*, Paris, Plon-Nourrit, 1903.

-Ikni Guy, *La Roche-foucauld (de) Jean-Dominique, Wolikow Claudine, Le duc de Laroche-foucauld-Liancourt*, Paris, Perrin, 1980.

-Laroche-foucauld (de) François Gaëtan, *Vie du duc de Laroche-foucauld-Liancourt, 1831*, Paris, 2002, Le livre d'Histoire.

Les Arts et Métiers

-Collectif, *Livre d'or des Arts et Métiers*, à l'occasion du bicentenaire de l'école, Tours, Mame, 1980.

-Collectif, *L'école des Arts et Métiers de Châlons à l'occasion du bicentenaire de 1806*, Papier & co.

-Day Charles, *Les écoles d'Arts et Métiers, l'enseignement technique en France*, Paris, Belin, 1992.

-Euvrard F., *Histoire de l'École Nationale des Arts et Métiers de Châlons-sur-Marne*, 1895.

-Guettier André, *Histoire des Écoles Impériales d'Arts et Métiers*, 1865, Paris, St Nicolas.

-Popin Paul, *Les Gadzarts*, Saint-Dizier, Ets Brulliard, 1947.

-Vercherand Olivier, *Arts et Métiers, l'école de la Technologie*,

Paris, Cherche-Midi, 2011.

-Vuillemin Jean, *Arts et Métiers Magazine*, rubrique : « Histoire et Patrimoine », Société des Ingénieurs des Arts et Métiers.

Compiègne

-Bernet Jacques, « Une nouvelle biographie du duc de la Roche-foucauld-Liancourt », *Annales Historiques Compiégnoises*, n° 11, 1980.

-Bordes David, Barbet-Massin Arnaud et Callais François, *Compiègne - Hier, Aujourd'hui, Demain*, Huitième jour, 2009.

Collectif, *Compiègne, racines et avenir*, Cap Régions éditions, 2011.

-Fruit Élie (dir.), *Histoire de Compiègne*, Dunkerque, 1988.

-Lansperger Michel, « Les écoles du château de Compiègne de 1800 à 1806 », *Annales Historiques Compiégnoises*, n° 17, 1982.

-Lansperger Michel, « A Liancourt, l'École des enfants de l'Armée », *Annales Historiques Compiégnoises*, n° 45-46, 1990.

-Lansperger Michel, « L'École nationale de Liancourt (1795-1800) », *Annales Historiques Compiégnoises*, n° 47-48, 1991.

-Mestre Jean-Baptiste, « La Fondation de la première École des Arts et Métiers, son séjour à Compiègne (1800-1806) », *Bulletin de la Société Historique de Compiègne*, T. 18, 1926.

-Moulin Jean-Marie, *Le château de Compiègne*, éditions RMN, 1987.

-Pelassy de l'Ousle J.J.Fr., *Histoire du palais de Compiègne*, 1862.

-Robiquet Jacques, *Pour mieux comprendre le palais de Compiègne*, Société Historique de Compiègne, 1938.

-Sibertin-Blanc Brigitte, « Le fonds de la bibliothèque Saint Corneille, de la Révolution à l'an 2000 », *Bulletin Société Historique de Compiègne*, T. 39, 2005.

-Starsky Emmanuel, *Le Palais impérial, Compiègne*, éditions RMN, 2008.

-Starsky Emmanuel, *Compiègne royal et impérial*, éditions RMN, 2011.

Annexe I : biographies d'anciens élèves de l'école de Compiègne

Les fondateurs de la société des anciens élèves des Arts et métiers en 1846

Pierre SCHREUDER (1796-1893)



[Compiègne 1803 et Châlons jusqu'en 1815, qu'il quitta pour la bataille de Waterloo]

Sportif et courageux, il fit une belle carrière d'officier des Pompiers de Paris. Président du comité de fondation en 1846, les tentatives précédentes ayant été interdites par le pouvoir. À 87 ans, en 1883, après avoir vécu en 1880 le centenaire de l'école de la Montagne de Liancourt, il s'exprima lors de l'assemblée générale de la Société, pour témoigner du souvenir de l'école de Compiègne, qu'il avait intégrée en 1803 : « non, on ne peut jeter dans l'oubli l'école de Compiègne où ont été les premiers et innombrables bienfaits du grand citoyen duc de Larochefoucauld-Liancourt. Messieurs les anciens élèves de Compiègne, tous morts aujourd'hui, excepté moi, vous demandent un petit coin de souvenirs » (applaudissements prolongés). Forte personnalité et nature, il mourut à 97 ans.

Gabriel CLAUDE (1793-1860)

[Compiègne 1803] Ami du duc de Larochefoucauld-Liancourt, excellent élève, il fut employé de banque et premier président de la Société des anciens des Arts et Métiers, de 1847 à 1850.

Joseph MEIFRED (1791-1867)



[Compiègne 1801] Membre de l'Académie de musique et professeur au Conservatoire, inventa le système à trois pistons du cor chromatique, promoteur de la SACEM.

Charles DAUBAN (1790-1868)

[Compiègne 1801] Brillant élève, il fut professeur de mathématiques aux Arts et Métiers Beaupréau, à Angers puis au lycée Henri IV à Paris, de 1817 à 1830, y terminant comme sous-directeur. Il enseigna aux enfants du futur Louis-Philippe I^{er}, qui le nomma, en 1831, directeur de l'école des Arts et Métiers d'Angers, établissement qu'il dirigea remarquablement jusqu'en 1849, ayant une grande influence sur la qualité de l'enseignement des écoles.

Maxime CHEVRILLON

[Compiègne, 1804] Secrétaire du comité.

Louis LARDINOIS

[Liancourt 1793, Compiègne de 1800 à 1806]

Membre fondateur de la Société en 1846 et plus ancien gadzarts, originaire de Liancourt ; son père était capitaine des vétérans nationaux en

charge de la discipline à l'école de Liancourt. Il obtint le premier prix de l'atelier des tours à bois.

De belles carrières

Michel ORDENER (1787-1862)



[Liancourt 1799, Compiègne jusqu'en 1802]

Fils du comte Michel Ordener, général d'Empire blessé à Austerlitz, nommé Sénateur en 1806 et Gouverneur du Palais de Compiègne en 1809. Colonel à Waterloo, en disgrâce sous la Restauration, général pendant les révolutions de 1830 et 1848, Napoléon III le fit entrer au Sénat en 1852. À sa mort en 1862, il fut enterré au Père Lachaise et son nom donné à une rue du 18^e arrondissement de Paris et à une caserne de Compiègne.

Alexandre CORREARD
(1788-1857)

[Compiègne 1803] Bon élève, premier prix de l'atelier des instruments mathématiques, il se distingua comme ingénieur géographe à bord de la Frégate « La Méduse », dont il fut rescapé, co-auteur du compte rendu de son naufrage en 1816. Cet épisode a inspiré le célèbre tableau de Géricault

« le radeau de la Méduse », où Alexandre Corréard est représenté au centre, le bras pointé vers la terre en vue à l'horizon. Il se lança ensuite dans le journalisme scientifique, s'intéressant au chemin de fer, participant aux plans de la première gare parisienne d'Austerlitz.



Louis MALIGNON

[Compiègne 1802] fut Directeur des Hospices du Midi.

Hyppolite PAUPERT

[Compiègne 1804] devint économiste de l'Hôpital Saint-Louis à Paris.

César HANNOSSET

[Compiègne 1802] dirigea l'hôpital Beaujon à Paris.

Joseph ADAM

[Compiègne 1801] Très brillant élève, il fut professeur à Châlons puis directeur d'une grande filature en 1827.

Pierre ANTICQ

[Compiègne 1804] Il fut l'inventeur de la première machine à broyer le chocolat.

Charles et Jean BERTHOUD

[Compiègne 1806] Fils du célèbre horloger Louis Berthoud, ils prirent sa succession.

Charles CORDIER
et
Michel CAZALIS

[Compiègne 1803] Ils installèrent les premières Mulljenny à Saint-Quentin (Aisne) et fabriquèrent des machines à vapeur.

Georges Louis MULOT
(1792-1872)

[Compiègne 1801] Il établit, en 1841, le premier puits artésien à Paris, celui de l'abattoir de Grenelle.



Pierre SAULNIER

[Compiègne 1803] Horloger, dont les talents avaient été détectés en 1806, comme pour son camarade Motel, par Louis Berthoud, horloger de référence de l'époque.

Jean François Henri MOTEL
(1786- 1859)

[Compiègne 1802 - 1806] Né le 30 décembre 1786, fils d'un aubergiste ⁴⁸ de Margny-les-Compiègne. En 1806, il fut décidé de créer une école d'horlogerie de marine, dirigée par Louis Berthoud, fabriquant de chronomètres de marine, et

horloger de l'Observatoire et du bureau des longitudes. Berthoud choisit à l'école des Arts et Métiers de Compiègne quatre élèves en classe terminale, dont Henri Motel, qui devint plus tard à son tour une référence de la profession, prenant le titre « d'Horloger de Marine » en 1823, à la mort du célèbre Abraham Louis Breguet, lui-même successeur de Louis Berthoud en 1813.

Henri Motel adopta, après de nombreux essais, des dispositions novatrices : ressort spiral de forme conique respectant au mieux la loi de l'isochronisme ; un échappement à 18.000 vibrations par heure, fort ingénieusement disposé, d'un maniement et d'une mise au point faciles ; un balancier compensateur à quatre broches.

À l'exposition industrielle, en 1827, il remporta la médaille d'argent pour ses horloges astronomiques et ses chronomètres. Il remporta la médaille d'or aux expositions de 1834 et 1839. Chevalier de la Légion d'Honneur en 1828, Henri Motel était d'une nature bienveillante, sachant s'attirer l'estime et l'affection de tout son entourage. Il mourut le 10 novembre 1859, à 73 ans, en sa propriété de la Chapelle-en-Serval.



Joseph DELISLE
et
Joseph DURAND

[Compiègne 1801] Brillants élèves à Compiègne, ils furent de remarquables éléments de l'atelier d'ébénisterie de l'école de Châlons. Ils ont ainsi signé, en 1812, le bureau du Ministre de l'Intérieur, toujours en usage. Par la suite, Joseph Delisle devint un des professeurs animateurs des célèbres ateliers de « l'école de Châlons », qui rivalisèrent sous l'Empire et la Restauration avec ceux des fameux ébénistes Jacob-Desmalter et Marcion. Cette école réalisa entre autres chefs-d'œuvre : La jardinière du Zodiaque (Musée du Louvre), la tribune de la Chambre des Pairs (au Sénat), le bureau de l'Investiture (Palais des Congrès de Versailles), la table à thé (Grand Trianon) et le lit de la duchesse de Berry (Compiègne).

Jean-Baptiste SAINT-MACARY

[Compiègne 1803] Venu avec son frère de Saint-Domingue, il devait être ambassadeur de la République d'Haïti à Paris pour la négociation de traités.

Alexandre VERET

[Liancourt 1797, Compiègne] Professeur de géométrie et de mathématiques à Châlons.

René SIMILIEN

[Compiègne 1801] Professeur de dessin industriel à Châlons, puis à Beaupréau près d'Angers.

Louis PROU

[Liancourt 1795, Compiègne] Professeur de dessin industriel à Châlons à 22 ans.

Guillaume-Louis
BOCQUILLON dit WILHELM
(1781-1842)



[Liancourt 1795, Compiègne jusqu'en 1802] Fils d'un général de demi-brigade de l'Armée du Nord, Guillaume-Louis y est enrôlé à dix ans et fait avec son père la campagne de Hollande comme caporal. Crouzet écrivait en l'an VIII « Ce jeune homme, déjà recommandable par d'excellentes qualités et par ses progrès dans les sciences, a pris un goût tout particulier pour la musique, et ses heureuses dispositions pour cet art se développent d'une manière qui me surprend d'autant plus qu'il n'a d'autre maître que la nature, d'autres secours que quelques livres qu'il a trouvés dans la bibliothèque de l'école. C'est ainsi qu'il est parvenu sans conseil et sans guide à composer des morceaux qui, tout défectueux qu'ils peuvent être, annoncent une vocation expresse et peut-être l'ascendant irrésistible du génie ».

Il introduisit la méthode de l'enseignement mutuel en musique. Compositeur et ami du chansonnier Béranger, il fut maître de chant à l'école Polytechnique, inspecteur de chant dans l'enseignement universitaire et l'un des premiers promoteurs de l'enseignement du chant dans les écoles primaires et le fondateur de l'Orphéon.

Henri Prudence GAMBEY
(1787-1847)

[Compiègne, 1800 (?)] Nommé à l'école de Châlons en 1808, quelques temps contremaître dans l'atelier des instruments de mathématiques dirigé par M. Férat. Très habile mécanicien, il fut un remarquable fabricant d'instruments de précision : sextants, théodolites, boussoles, héliostat, etc. Il obtint la médaille d'or aux expositions nationales de Paris en 1819, 1823 et 1827 et fut élu à l'Académie de Sciences dans la section Mécanique, en 1837.



Inhumé au Père Lachaise, une rue de Paris porte son nom dans le 11^e arrondissement, ainsi qu'à Troyes, sa ville natale.

Ses biographies et le témoignage oral de son camarade de promotion Pierre Schreuder le citent comme élève des Arts et Métiers à Compiègne puis contremaître à Châlons.

ARRACHEQUESNE (1793-1867)

[Compiègne 1803] Un jeune Arrachequesne fut admis à l'école des Arts et Métiers de Compiègne en 1803 comme demi-pensionnaire. Il appartenait à une famille de commerçants aisés de la ville. Il pourrait s'agir du futur maire de Compiègne sous le Second Empire (1853-1863), Jean-Louis Pierre Arrachequesne (1793-1867) ⁴⁹.

Annexe II : la « vraie belle histoire » d' Antoine Richard

Le 24 octobre 1803, le Ministre de l'Intérieur Champagny, écrivit au Préfet de la Marne, Bourgeois de Jessaint : « Citoyen Préfet, par arrêté du 16 vendémiaire dernier (8 octobre 1803), le Premier Consul a nommé Antoine Richard de Jonchery, élève de l'école des Arts et Métiers de Compiègne. Veuillez prévenir ses parents qu'ils peuvent l'y conduire aussitôt qu'ils jugeront convenable ; j'ai donné ordre au proviseur de l'école de tout disposer pour le recevoir ... »

Le préfet en informa aussitôt le sous-préfet de l'arrondissement de Reims, répondant ainsi à sa lettre du 4 fructidor (23 août 1803), relatant l'événement survenu au passage de Bonaparte à Jonchery-sur-Vesle : « Citoyen Préfet, j'ai l'honneur de vous transmettre différentes pièces qui m'ont été adressées par le Maire de Jonchery-sur-Vesle, et qui ont rapport au passage du Premier Consul en cette commune. Il apparaît d'après le procès-verbal du Maire que le Premier Consul désire être instruit du nom de l'enfant qui l'a complimenté. Je vous fais donc, l'envoi de ces pièces afin que vous puissiez prendre tel parti que vous croyez convenable... »

Selon le procès verbal du maire de Jonchery, du 1^{er} fructidor an XI (19 août 1803) : « Citoyen, nous vous transmettons expédition du procès-verbal par nous dressé lors du passage du premier consul en notre commune, nous vous transmettons également le nom de l'enfant qui l'a complimenté, ainsi qu'il nous l'a recommandé. Il se nomme Antoine Richard, né à Jonchery-sur-Vesle, le 29 pluviôse an II (17 février 1794), fils de Claude Richard, postillon et Marie-Anne ; ils espèrent et sont persuadés de l'empressement que vous mettrez à instruire le chef

suprême de la République. Nous ne doutons nullement que cet enfant ressente jouissance des effets de sa puissante protection. Nous vous saluons.

PJ. Nous vous joignons aussi un exemplaire du discours de l'enfant écrit par lui-même ».

Selon le procès-verbal du maire du 1^{er} fructidor an XI, transmis par le préfet au ministre : « Le Premier Consul en quittant le département de la Marne, s'étant arrêté dans le village de Jonchery à deux lieues de distance de Reims pour changer de bétail (sic), accueillit avec bonté un enfant qui lui récita un compliment et, après s'être informé de son nom et de sa famille, il promit de lui donner des preuves de sa bienveillance. Le Premier Consul a effectivement semblé disposé à s'intéresser au jeune Antoine Richard et à [le faire] entrer dans une maison d'éducation qui comblerait tous ses vœux.

Vous jugerez sans doute convenable, citoyen ministre, de faire connaître au Premier Consul les espérances qu'il a fait naître dans la famille de cet enfant. Quelles que soient à cet égard les intentions du Premier Consul, veuillez m'en instruire, mon premier devoir est de m'y conformer ... »

L'affaire s'est rapidement conclue, puisque moins de deux mois après son « compliment » au Premier Consul, le 11 août 1803, il était affecté, le 10 octobre, à l'école des Arts et Métiers de Compiègne.

Voici le « compliment » du jeune Antoine Richard, âgé de moins de dix ans : « Permettez-moi, digne héros de la France, de vous témoigner quoiqu'imparfaitement, la reconnaissance due à un homme de votre mérite ; après Dieu, vous êtes le protecteur des infortunés, daignez être celui d'un enfant

qui vous doit déjà la première existence, qui est de l'avoir fait renaître par une religion aussi pure que la religion catholique ; l'infortuné qui vous parle a eu le bonheur d'être admis pour la première fois à la table de l'eucharistie, par la digne instruction d'un respectable pasteur, puisque Dieu a bien voulu écouter la voix d'un innocent, il me fait espérer que vous daignerez m'entendre et exhausser (sic) la prière que j'ose vous faire, en ce moment, qui est de m'introduire dans une maison d'éducation pour pouvoir parvenir aux sciences que je désire apprendre, enfin de pouvoir louer votre mérite avec plus d'énergie ; mes parents n'ont d'autre fortune que l'honneur, et moi, le zèle de les aimer et de les respecter ; que par votre protection je puisse un jour faire leur consolation et vous prouver ma reconnaissance. Je ne cesserai de former des vœux au ciel pour la conservation des jours d'un gouverneur (sic), si digne de l'être ».

Pour conclure cette belle histoire, le très humble Antoine Richard fut bien valorisé dans les textes : dans le courrier officiel du ministre, il est écrit : « le Premier Consul a nommé Antoine Richard, de Jonchery, élève à l'école d'Arts et Métiers de Compiègne ». Or, à l'école et dans l'annuaire historique Arts et Métiers, à la promotion 1803, il apparaît sous le nom d'Antoine Richard de Jonchery, sans virgule mais avec une particule ! Bel exemple d'ascension sociale...

Cette belle histoire s'est pourtant mal terminée, car par la suite, le jeune protégé de Bonaparte ne sut pas utiliser pleinement sa chance : en janvier 1807, il fut exclu de l'école, avec huit de ses camarades, pour indiscipline !

Notes

- 1 Cap Régions Éditions, Noyon, 2011, 623 p.
- 2 *Compiègne, racines et avenir*, op. cit., p. 513, texte de Nadine Luft, directrice de communication à l'UTC.
- 3 *Idem*, Jacques Bernet, p. 161.
- 4 *Idem*, François Callais, p. 165.
- 5 *Idem*, Hélène Meyer, p. 227.
- 6 Je remercie vivement la Société d'Histoire moderne et contemporaine de Compiègne et notamment son président, Jacques Bernet, pour son écoute et ses précieux conseils, pour m'avoir aussi convaincu de l'utilité de cette publication (Michel Mignot, ingénieur des Arts et Métiers, promotion 1960. Mignot.ebene@orange.fr)
- 7 Jacques Bernet (Présentation et édition), *Les procès-verbaux des clubs de Jacobins de Compiègne (1791-1795)*, Paris, CTHS, 2011.
- 8 Jacques Robiquet, *Pour mieux connaître le palais de Compiègne*, Société Historique de Compiègne, 1938.
- 9 Archives Nationales, F 13.
- 10 C.R. du Conseil d'État.
- 11 Cité par Michel Lansperger, « Les écoles du château de Compiègne de 1800 à 1806 », *Annales Historiques Compiégnoises*, n°17, 1982, p. 32.
- 12 Voir infra le § concernant la bibliothèque.
- 13 A. D. Marne, Châlons-en-Champagne, 1 T 379.
- 14 Président la municipalité cantonale de Bar-sur-Aube, en 1795-1797, il fut nommé Préfet de la Marne par Bonaparte en 1800 et le resta 38 ans, sous six régimes, à ce jour le record de la Préfecturale. Son voisin et ami à Châlons n'était autre que le gendre du Troisième Consul, Lebrun, devenu Architrésorier de l'Empire en 1804.
- 15 A.D. Marne, 1 T 378.
- 16 *Idem*.
- 17 *Idem*, CH 10270.
- 18 Napoléon préparait alors l'invasion de l'Angleterre, à laquelle il dut renoncer en septembre, avec l'ajournement du camp de Boulogne.
- 19 A.D. Marne, Châlons, 1 T 378 ; CH 10 271.
- 20 François Callais, « Le destin de Saint-Corneille aux XIX^e et XX^e siècles », *Bulletin de la Société Historique de Compiègne*, 2005, p. 409.
- 21 A.D. Marne, Châlons, CH 10 271.
- 22 *Idem*.
- 23 *Annales Historiques Compiégnoises*, n° 11, 1980, p. 67.
- 24 Voir, Jacques Bernet, *Procès-verbaux des clubs de Jacobins de Compiègne, 1791-1795*, op. cit.
- 25 *Idem*, p. 545 : « Mosnier fils présente sa démission d'archiviste, motivé sur l'abus ordinaire d'un pouvoir trop prolongé », 3 vendémiaire an III (24 septembre 1794) ; il figure néanmoins sur le tableau des membres de la société du 18 brumaire an III (8 novembre 1794), p. 639, à la différence de son père, démissionnaire.
- 26 *Idem*, p. 650.
- 27 Guettier, Arts et Métiers.
- 28 Voir la liste en Annexe 1.
- 29 N 361.
- 30 N 604.
- 31 N 1571.
- 32 Ce lit reste pourtant attribué à Jacob Desmalter, dans les catalogues et les ouvrages sur le château de Compiègne ! Pour ses autres réalisations remarquables voir sa notice biographique.
- 33 M. Jean-Denis Devauges.
- 34 Didier Masseur, « La bibliothèque de l'abbaye Saint-Corneille de Compiègne, d'après son catalogue de 1788 », *Annales Historiques Compiégnoises*, n° 32, 1986, p. 3-18. Voir également Lucile Dupuich, *Histoire d'une collection : la Réserve précieuse des Bibliothèques de la Ville de Compiègne*, Mémoire d'étude du Diplôme de conservateur de bibliothèque, janvier 2006.
- 35 Brigitte Sibertin-Blanc, « Le fonds de la bibliothèque Saint-Corneille, de la Révolution à l'an 2000 », *Bulletin de la Société Historique de Compiègne*, T. 39, 2005, p. 309.
- 36 Juliette Lenoir, *Histoire de la bibliothèque municipale de Compiègne*, Compiègne, 2007. On note dans *La revue des bibliothèques*, volume 24, que Crouzet apporta à son arrivée à Saint-Cyr 346 livres provenant de Compiègne.
- 37 Auprès de Mme Sylvie Albenque, responsable des archives et de la bibliothèque.
- 38 Présente dans le catalogue de la bibliothèque Saint-Corneille de 1788, elle est évoquée par Brigitte Sibertin-Blanc dans son article de référence de 2005.
- 39 Isabelle Homer, conservateur, Anne Legoff, responsable des fonds patrimoniaux, Carine Blaud, Patrimoine.
- 40 Lors de l'incendie de 1929, sur 110 000 ouvrages de la bibliothèque, seuls 15 000 auraient péri, mais on ne peut en retrouver l'inventaire, et comme aucun fonds venant de l'école n'a été déclaré, il y a peu de chance que l'incendie en ait détruit provenant des Arts et Métiers et encore moins de Saint-Corneille de Compiègne.
- 41 A.C. Compiègne, 1 D 18.
- 42 Jean Baptiste Mestre, « La Fondation de la première École des Arts et

Métiers, son séjour à Compiègne (1800-1806), *Bulletin de la Société Historique de Compiègne*, T. 18, p. 149-168.

43 J.B. Mestre, art. cité, 1926, T. 18, *Bulletin de la Société Historique* ; M. Lansperger, *Annales Historiques Compiégnoises*, 1982, 1990, 1991.

44 Jean-Marie Moulin, *Le château de Compiègne*, Paris, RMN, 1987, p. 37.

45 Selon le témoignage de Gaspart Escuyer, dans son manuscrit sur l'histoire de Compiègne, Bibliothèque municipale Saint-Corneille.

46 Alain Raisonier, Claudie Ressort, « Le séjour de Charles IV et de la Cour d'Espagne au Palais de Compiègne en 1808-1809 », *Annales Historiques Compiégnoises*, n° 113-114, p. 15-24.

47 Jacques Bernet, *Annales Historiques Compiégnoises*, n° 11, juillet 1980.

48 Louis Nicolas MOTEL, dont l'auberge « À la pucelle », se trouvait à l'emplacement de la capture de Jeanne d'Arc, le 23 mai 1430, aussi cultivateur. Il acquit en 1795 les terres de l'ancien prieuré de Neuffontaines. Un de ses ancêtres du XVIIe siècle est enterré au cimetière de Saint-Pierre des Minimes, près de Barbe Frémeau (1599-1636), ancienne domestique des Motel en leur « Maison de la Belle Image » au centre-ville, morte au couvent en odeur de sainteté.

49 François Arrachequesne (1711-1791) le plus gros épicier de Compiègne, record des rôles d'impôts en 1789 ; son fils Pierre, marchand drapier, rue des Trois Barbeaux, membre du club des Jacobins de Compiègne en 1791-1792, remplaça l'agent national de la commune de Compiègne le 20 janvier 1795.

50 A.D. Marne, Châlons, 1 T 431.



Joseph Labâte (1766-1835)

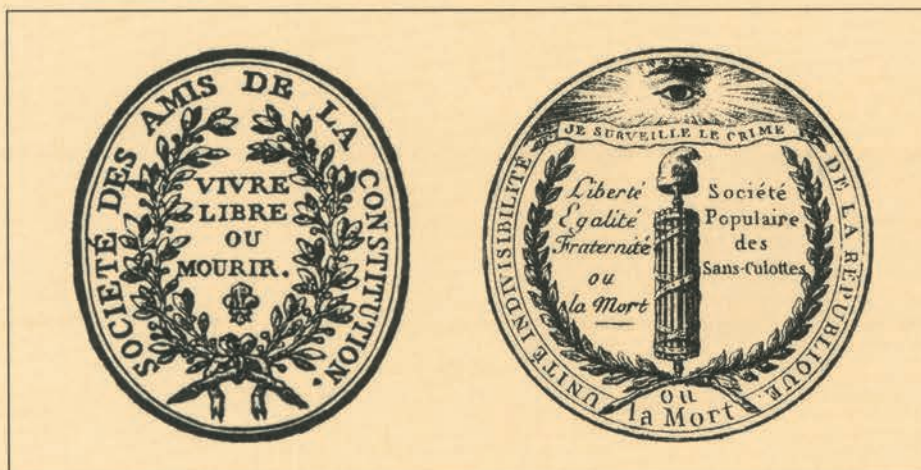
Chirurgien lors de l'expédition d'Égypte, il est nommé directeur de l'École des Arts et Métiers de Compiègne le 24 septembre 1803, puis de Châlons jusqu'en 1823.



COLLECTION DE DOCUMENTS INÉDITS SUR L'HISTOIRE DE FRANCE
SECTION D'HISTOIRE MODERNE, DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE ET DES RÉVOLUTIONS

– SÉRIE PROCÈS-VERBAUX DES SOCIÉTÉS POPULAIRES – VOL. 4 –

PROCÈS-VERBAUX
DES CLUBS DE JACOBINS
DE COMPIÈGNE (OISE)
(mars 1791 – avril 1795)



Présentés et édités par
Jacques BERNET
Maître de conférences honoraire
Université de Valenciennes

Éditions du Comité
des travaux historiques et scientifiques
2011